



Assemblée générale

Distr. limitée
30 octobre 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session

Première Commission

Points 103 z) et 141 de l'ordre du jour

**Désarmement général et complet : problèmes
découlant de l'accumulation de stocks
de munitions classiques en surplus**

Projet de budget-programme pour 2021

Problèmes découlant de l'accumulation de stocks de munitions classiques en surplus

**Incidences sur le budget-programme du projet de décision
[A/C.1/75/L.67](#)**

**État présenté par le Secrétaire général conformément
à l'article 153 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale**

I. Demandes formulées dans le projet de décision

1. Aux termes du projet de décision [A/C.1/75/L.67](#), l'Assemblée générale, rappelant sa décision 59/515 du 3 décembre 2004 et ses résolutions [60/74](#) du 8 décembre 2005 et [61/72](#) du 6 décembre 2006, sa résolution [63/61](#) du 2 décembre 2008, dans laquelle elle a salué le rapport du Groupe d'experts gouvernementaux créé par la résolution [61/72](#) et chargé d'étudier de nouveaux moyens de renforcer la coopération sur la question des stocks de munitions classiques en surplus, et ses résolutions [64/51](#) du 2 décembre 2009, [66/42](#) du 2 décembre 2011, [68/52](#) du 5 décembre 2013, [70/35](#) du 7 décembre 2015, [72/55](#) du 4 décembre 2017 et [74/65](#) du 12 décembre 2019, consciente que la maladie à coronavirus (COVID-19) a eu un impact sur la tenue de réunions dans les locaux de l'Organisation des Nations Unies, notant que, en raison de la COVID-19, le Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les problèmes découlant de l'accumulation de stocks de munitions classiques en surplus, créé en application de la résolution [72/55](#), s'est réuni pendant 10 jours ouvrables de moins que prévu, et rappelant la demande faite au Secrétaire général dans la résolution [74/65](#) de lui rendre compte des travaux du Groupe une fois ceux-ci achevés, décide de prier le Secrétaire général de convoquer le Groupe d'experts gouvernementaux pendant 10 jours ouvrables au maximum en 2021 pour qu'il puisse achever ses travaux et décide également d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-seizième session, au titre de la question intitulée



« Désarmement général et complet », la question subsidiaire intitulée « Problèmes découlant de l'accumulation de stocks de munitions classiques en surplus ».

II. Rapport entre les demandes formulées et le projet de budget-programme pour 2021

2. Les activités mentionnées dans le projet de décision relèvent des programmes 1 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences), 3 (Désarmement) et 25 (Services de gestion et d'appui) du projet de plan-programme pour 2021 et des chapitres 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences), 4 (Désarmement) et 29E [Administration (Genève)] du projet de budget-programme pour 2021 ([A/75/6 \(Sect. 2\)](#), [A/75/6 \(Sect. 4\)](#) et [A/75/6 \(Sect. 29E\)](#), respectivement).

III. Activités prévues pour donner suite aux demandes formulées

3. Compte tenu de la demande formulée dans le projet de décision, il est envisagé que le Groupe d'experts gouvernementaux tienne, à New York et à Genève en 2021, deux sessions de 5 jours, chacune consistant en 10 réunions avec interprétation dans les six langues officielles. Les sessions constitueraient un complément aux réunions prévues pour le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences et aux activités d'appui prévues pour l'Office des Nations Unies à Genève en 2021.

4. Compte tenu de la demande formulée dans le projet de décision, le Bureau des affaires de désarmement aurait besoin de ressources pour couvrir les frais de voyage, les indemnités journalières de subsistance et les faux frais au départ et à l'arrivée des participants aux deux sessions, à savoir les experts et le secrétaire du Groupe. Cela constituerait un produit supplémentaire pour le Bureau en 2021.

IV. Incidences financières des propositions

A. Prévisions relatives aux services de conférence

5. Pour donner suite au paragraphe 16 de la résolution [72/55](#) de l'Assemblée générale, il était prévu que la session de cinq jours devant se tenir à New York aurait lieu en 2020, de sorte qu'un crédit de 85 000 dollars avait été approuvé dans le budget-programme pour 2020, comme indiqué dans le tableau 1.

6. Conformément au projet de décision, il est estimé que, pour les sessions devant se tenir en 2021, des ressources supplémentaires d'un montant de 85 000 dollars seraient nécessaires au titre du chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) et des ressources supplémentaires de 3 500 dollars seraient nécessaires au titre du chapitre 29E [Administration (Genève)].

7. On trouvera dans le tableau 1 des informations sur les ressources supplémentaires à prévoir pour les réunions.

Tableau 1
Ressources supplémentaires à prévoir pour 2021 au titre des réunions

(En dollars des États-Unis)

	<i>Budget approuvé pour 2020</i>	<i>Total révisé pour 2020-2021</i>	<i>Ressources à prévoir pour 2020</i>	<i>Ressources à prévoir pour 2021</i>
Chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences)				
Interprétation simultanée	85 000	85 000	–	85 000
Total partiel (chapitre 2)	85 000	85 000	–	85 000
Chapitre 29E [Administration (Genève)]				
Ingénieur(e) du son/services d'enregistrement	3 500	3 500	–	3 500
Total partiel (chapitre 29E)	3 500	3 500	–	3 500
Total	88 500	88 500	–	88 500

8. Il sera rendu compte dans le rapport sur l'exécution du budget de 2020, qui sera soumis à l'Assemblée générale durant la partie principale de sa soixante-seizième session, des ressources approuvées pour 2020 qui doivent être restituées.

B. Ressources à prévoir au titre des services autres que les services de conférence

9. Pour donner suite au paragraphe 16 de la résolution 72/55 de l'Assemblée générale, un montant de 387 300 dollars avait été approuvé dans le budget-programme pour 2020 pour la tenue des réunions du Groupe d'experts gouvernementaux pendant 10 jours ouvrables, comme indiqué dans le tableau 2.

10. Conformément au projet de décision, les sessions seraient reportées à 2021. Il est donc estimé que des ressources d'un montant de 198 400 dollars seraient nécessaires au titre du chapitre 4 (Désarmement) pour la tenue des réunions du Groupe d'experts gouvernementaux pour une durée de 10 jours ouvrables au maximum en 2021. Il s'agirait de ressources destinées à couvrir les frais de voyage, les indemnités journalières de subsistance et les faux frais au départ et à l'arrivée des participants aux réunions, à savoir les experts et le secrétaire du Groupe.

11. On trouvera dans le tableau 2 des informations sur les ressources supplémentaires non renouvelables à prévoir pour les services autres que les services de conférence.

Tableau 2
**Ressources supplémentaires non renouvelables à prévoir pour 2021 au titre
des services autres que les services de conférence**

(En dollars des États-Unis)

	<i>Budget approuvé pour 2020</i>	<i>Total révisé pour 2020-2021</i>	<i>Ressources à prévoir pour 2020</i>	<i>Ressources à prévoir pour 2021</i>
Chapitre 4 (Désarmement)				
Groupes spéciaux d'experts	387 300	198 400	–	198 400
Total	387 300	198 400	–	198 400

12. Il sera rendu compte dans le rapport sur l'exécution du budget de 2020, qui sera soumis à l'Assemblée générale durant la partie principale de sa soixante-seizième session, des ressources approuvées pour 2020 qui doivent être restituées.

V. Récapitulatif des incidences financières

13. On trouvera dans le tableau 3 le récapitulatif des ressources supplémentaires non renouvelables à prévoir pour 2021.

Tableau 3
Récapitulatif des ressources supplémentaires non renouvelables à prévoir

(En dollars des États-Unis)

	<i>Budget approuvé pour 2020</i>	<i>Total révisé pour 2020-2021</i>	<i>Ressources à prévoir pour 2020</i>	<i>Ressources à prévoir pour 2021</i>
Chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences)	85 000	85 000	–	85 000
Chapitre 4 (Désarmement)	387 300	198 400	–	198 400
Chapitre 29E [Administration (Genève)]	3 500	3 500	–	3 500
Total	475 800	286 900	–	286 900

14. Il sera rendu compte dans le rapport sur l'exécution du budget de 2020, qui sera soumis à l'Assemblée générale durant la partie principale de sa soixante-seizième session, des ressources approuvées pour 2020 qui doivent être restituées.

VI. Possibilité de financement au moyen des crédits prévus pour 2021

15. Aucune ressource n'est prévue dans le projet de budget-programme pour 2021 pour financer les activités dont il est question dans le projet de décision. Il n'est pas possible, à l'heure actuelle, de trouver dans les chapitres correspondants du projet de budget-programme pour 2021 des activités qui pourraient être supprimées, reportées, réduites ou modifiées durant l'exercice. Il faudra donc ouvrir un crédit supplémentaire d'un montant de 286 900 dollars pour 2021.

VII. Fonds pour imprévus

16. Dans sa résolution [72/266 A](#), l'Assemblée générale a approuvé la proposition du Secrétaire général consistant à continuer d'appliquer, dans le cadre du budget annuel, les dispositions régissant le fonds de réserve établi dans ses résolutions [41/213](#) et [42/211](#).

VIII. Conclusion et décision que l'Assemblée générale est invitée à prendre

17. L'adoption du projet de décision [A/C.1/75/L.67](#) par l'Assemblée générale entraînerait des dépenses supplémentaires d'un montant de 286 900 dollars pour 2021, dont 85 000 dollars au titre du chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences), 198 400 dollars au titre du chapitre 4 (Désarmement) et 3 500 dollars au titre du chapitre 29E [Administration (Genève)] du projet de budget-programme pour 2021. Le montant de 286 900 dollars serait prélevé sur le fonds de réserve pour 2021 et devrait faire l'objet d'une ouverture de crédits par l'Assemblée.
